

Alfred NAKACHE

Comité d'histoire

des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports

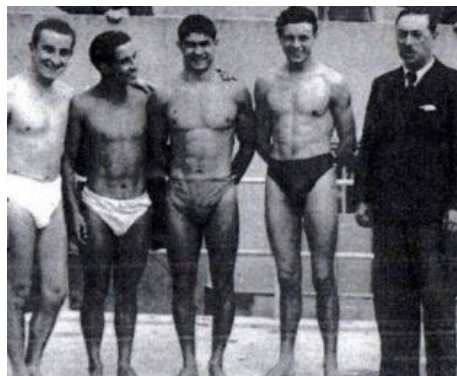


Le 7 octobre 1940, le multiple champion de France de natation Alfred Nakache est privé de la nationalité française par suite de l'abrogation par le régime de Vichy du décret Crémieux de 1870 favorable aux « Israélites indigènes » d'Algérie. En tant qu'enseignant d'éducation physique, il est en outre exclu de la fonction publique d'Etat du fait de la loi du 3 octobre 1940 « portant statut des Juifs ». Après être revenu de l'enfer des camps de la mort, mais pas sa femme ni sa fille, il parvient à se qualifier pour les jeux olympiques de Londres 1948. Tel est le destin terrible de ce nageur d'Algérie devenu recordman du monde du 200m brasse papillon en 1941.

De la piscine de Sidi M'Cid au Racing Club de France

Né en novembre 1915 dans une famille juive traditionaliste et patriote, Alfred est le deuxième enfant d'une famille de dix. Son grand-père est représentant de commerce en cuivre et son père David directeur du Mont-de-piété. Capitale de la petite Kabylie, Constantine est alors une ville cosmopolite, à la fois ségréguée et modernisée par l'occupant colonial. Le ghetto juif est surnommé « la petite Jérusalem » du fait des liens entretenus avec la Galilée depuis le XVIII^e siècle.

Alfred reçoit une éducation religieuse à l'école talmudique tout en poursuivant sa scolarité au lycée d'Aumale. Probablement influencé par l'appel lancé en 1898 par le médecin allemand Max Nordau pour « un judaïsme du muscle », son père souhaite que ses enfants bénéficient d'une éducation sportive. Il s'agit d'instituer une rupture avec la culture juive de l'étude (yeshivot) et avec le cliché antisémite de la « faiblesse juive ». Concrètement, c'est aussi un moyen d'organiser l'autodéfense des communautés et de les préparer physiquement à immigrer en Terre promise. Alfred, qui avait une peur bleue de l'eau, est initié à la natation par Gabriel Menu de l'Union nautique dans les eaux chaudes de la piscine olympique Sidi M'Cid au fond des gorges du Rhummel.



Ses rapides progrès l'amènent à rejoindre le club multiculturel de la Jeunesse nautique de Constantine du président Toubiana et du directeur sportif Cohen. Il remporte un premier succès à la coupe de Noël 1931 de Constantine et redouble d'efforts au point qu'il obtient une prometteuse 6^e place sur 100m nage libre aux championnats de France à l'été 1933. Sa seconde place l'année suivante lui vaut une première sélection en équipe de France, une mutation au Racing Club de France (RCF) et une inscription au lycée Janson-de-Sailly. Sans prêter aucune attention à ses origines juives, la presse sportive comme la Fédération française de natation (FFN) voient alors en lui le successeur du grand champion national Jean Taris.

Alfred Nakache fait donc partie de ces centaines de sportifs nord-africains partis tenter leur chance en métropole dans l'entre-deux-guerres et utilisés pour le plus grand rayonnement sportif de la France.

Des Maccabiades 1935 aux Jeux olympiques de Berlin 1936

Au printemps 1935, Alfred Nakache participe aux IIe Maccabiades organisées en Palestine alors sous mandat britannique. Il est âgé de seulement dix-neuf ans. Sa décision est loin d'être anodine alors qu'un mouvement de boycott des jeux de Berlin 1936 se développe après l'arrivée d'Hitler au pouvoir et que les ligues d'extrême-droite menacent la République.

Convergeant vers le stade de Tel-Aviv pour les Jeux de l'« Aliyah » parmi 1350 athlètes venus de 28 pays, il décroche une médaille d'argent sur 100m nage libre. Songe-t-il à immigrer en Terre promise comme le feront bien des membres des délégations allemande, bulgare, hongroise ou polonaise ou répond-il simplement aux sollicitations du Maccabi Sporting Club de Paris ? Les « impressions d'Alexandrie et de Tel Aviv où a été disputée la seconde Maccabiade » qu'il livre le 20 avril 1935 au journal *L'Auto* ne contiennent en tout cas aucune allusion sioniste. Elles dévoilent plutôt un jeune athlète avant tout patriote, qui célèbre les professeurs français d'éducation physique installés en Egypte (probablement tous juifs) comme « les vaillants pionniers du muscle français ».

Lors des jeux de Berlin 1936, Alfred Nakache reste encore fort prudent mis il ne cache pas sa joie lorsque l'équipe de France de water-polo l'emporte sur l'équipe autrichienne.

Empêché de se présenter au départ du 100m par une amygdalite, il rejoint Jean Taris, René



Cavalero et Christian Talli sur le 4 x 200m nage libre pour une décevante mais logique 4^e place derrière le Japon, les Etats-Unis et la Hongrie.

Il a toutefois la satisfaction de devancer l'équipe du IIIe Reich. En août 1938, en revanche, il préfère une compétition avec l'équipe de France B en Suisse à la sélection qui lui est offerte pour la rencontre USA/Europe à Berlin.

L'atmosphère, en effet, s'est assombrie. Déjà, à son retour de Berlin, il avait signé pour le Club des nageurs de Paris, certes pour se rapprocher de son idole Jean Taris, mais aussi pour échapper à l'antisémitisme ambiant au RCF. Et lorsqu'il reprend les compétitions en 1938 après son année de service militaire, la presse nationaliste et xénophobe commence à se déchaîner contre lui.

Être un champion juif sous Vichy

Du fait de l'entrée en guerre, Alfred Nakache ne peut achever sa formation de professeur d'éducation physique. Affecté à Sétif dans l'armée de l'air, puis revenu à Paris après la démobilisation, il travaille à Janson-de-Sailly comme moniteur de gymnastique tout en préparant la seconde partie du professorat.

Avec sa femme Paule El Bèze épousée en octobre 1937, qui est également professeure d'éducation physique et issue de la communauté juive d'Algérie, ils ne se plient pas à l'ordonnance allemande du 27 septembre 1940 qui oblige les juifs à se faire recenser en zone occupée.



Licenciés de la fonction publique par le régime de Vichy, ils décident en décembre 1940 de franchir la ligne de démarcation pour se réfugier à Toulouse. Ils sont accueillis chaleureusement par les Dauphins du TOEC et Alfred se voit offrir un emploi de moniteur dans une salle privée de culture physique.

Améliorant ses techniques de nage sous la direction d'Alban Minville, **il triomphe à l'été 1941 avec trois titres de champion de France**,

un record d'Europe du 100m brasse et un record du monde du 200m brasse. Un mois après la rafle du Vel d'hiv des 16 et 17 juillet 1942, il améliore encore le record d'Europe du 100m brasse et obtient un nouveau triplé aux championnats de France sur 100, 200 et 400m nage libre.

La presse sportive vante à l'unisson sa « robuste musculature » et « son énergie indomptable » tandis que *Le Pilori* dépeint « le juif Artem Nakache » en « demi-dieu aux cheveux crépus, aux narines dilatées ».

Jusqu'au début de l'année 1943, il ne lui est pas interdit de s'entraîner et de participer aux compétitions nationales et internationales. Il est même convié en septembre 1942 à une tournée en Afrique du Nord. Il se pense alors protégé. En mars 1942, toutefois, le Commissariat général aux questions juives a vérifié auprès du préfet de Haute-Garonne qu'il est bien recensé comme juif. Mais la presse collaborationniste se déchaîne. *Je suis partout* le qualifie en janvier 1943 de « vil personnage qui relève pour le moins du camp de concentration ».

Tout bascule au mois de juillet suivant lorsque la Fédération française de natation (FFN) présidée par Émile-Georges Drigny lui interdit de participer aux championnats de France à Toulouse. C'est la Gestapo qui semble en avoir eu l'initiative, peut-être sur la suggestion de Jacques Cartonnet, son rival de longue date dans les bassins. Peu auparavant, ce dernier était venu animer dans la « ville rose » une réunion de propagande en faveur des clubs sportifs de la Milice. Par solidarité avec Nakache, les nageurs du TOEC refusent alors de concourir. Ils sont alors suspendus par la FFN mais réhabilités quelque temps après, y compris Alfred et Paule.

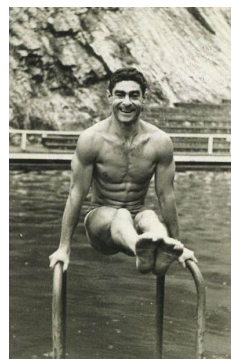
Nager pour survivre et oublier

D'après son frère Robert, Alfred et sa femme auraient alors tenté de passer en Espagne mais, craignant que les pleurs de leur petite fille n'alertent les gendarmes, ils auraient rebroussé chemin. **Le 20 décembre 1943**, ils sont interpellés à leur domicile toulousain tandis que leur fille Annie âgée de deux ans, confiée à une institution municipale, est arrêtée par la Gestapo. Ils sont tous les trois transférés à Drancy puis déportés à Auschwitz le 20 janvier 1944 par le convoi 66. Paule et Annie sont probablement gazées dès leur arrivée tandis qu'Alfred est conduit au camp de travail d'Auschwitz III. Il doit son salut à l'intervention du professeur de médecine strasbourgeois Robert Waitz, à la tête de l'Organisation clandestine française de Monowitz, qui le fait affecter au « ravier » du camp, c'est-à-dire à l'hôpital. Il croise un autre grand champion juif d'Afrique du Nord, le champion du monde de boxe Young Perez, ainsi que le jeune Noah Klieger qui deviendra journaliste sportif et correspondant de *L'Équipe* en Israël après la guerre.

Alfred nage alors pour survivre. D'abord pour obéir à ses tortionnaires qui l'humilient et le torturent en lui faisant récupérer des objets jetés dans une citerne d'eau croupie et glacée. Parfois aussi par défi et pour se régénérer en se produisant à l'insu des gardiens devant ses camarades d'infortune. Libéré de Buchenwald le 11 avril 1945 après une éprouvante marche de la mort durant laquelle il a assisté à l'exécution de Young Perez, il parvient à rejoindre Toulouse. On le croyait mort. Son nom a même été donné au bassin d'hiver de la piscine du Ramier. Il a perdu 40 kg. Le 13 mai 1945, il donne une conférence au cinéma *Les Variétés* sur ce qu'il a vécu, puis se mure dans

le silence et prend ses distances avec la religion.

Il reprend progressivement des forces et ses entraînements. **En 1946**, il redevient champion de France sur 200m brasse et participe au record du monde sur 3x100m trois nages, avec Alex Jany et Georges Vallerey, et au record d'Europe sur 4x200m nage libre. Douze ans après les jeux olympiques de Berlin, il participe à ceux de Londres en août 1948 mais ne parvient pas à monter sur le podium.



Il se remarie alors et retrouve un poste d'enseignant d'éducation physique d'abord à Toulouse, puis à l'île de la Réunion pour la fin de sa carrière. Il prend finalement sa retraite à Cerbère dans les Pyrénées orientales. Toujours en proximité de l'élément marin.

La mort le surprend le 4 août 1983, à l'âge de 67 ans, alors qu'il nageait sa brasse quotidienne dans le port.

Hormis les Palmes académiques, Alfred Nakache n'a guère été honoré. Il est surtout vite oublié. *L'International Jewish Sports Hall of Fame* à Wingate en Israël l'intronise dix ans après sa mort. Encore un quart de siècle et c'est au tour de *L'International Swimming Hall of Fame* en Floride en 2019. Depuis 2005, une piscine municipale de Paris porte son nom.

Patrick CLASTRES,

Université de Lausanne

Bibliographie

- **Jean-Pierre Azéma (dir.)**, *La politique du sport et de l'éducation physique en France pendant l'Occupation. Rapport remis à Madame la Ministre Marie-Georges Buffet (mars 2002)*, Paris, INSEP, 2019.
- **Denis Baud**, *Alfred Nakache, le nageur d'Auschwitz*, Portet-sur-Garonne, Ed. Loubatières, 2009.
- **Patrick Clastres et alii**, *Le sport européen à l'épreuve du nazisme : Des JO de Berlin aux JO de Londres (1936-1948)*, Paris, Mémorial de la Shoah, 2011.
- **Doriane Gomet, Thomas Bauer, Yves Morales**, « Nakache : des bassins olympiques au couloir de Drancy. Analyse sociohistorique de la carrière d'un champion (1934-1944) », in Laurence **Munoz (dir.)**, *Usages corporels et pratiques sportives aquatiques*, Paris, L'Harmattan, tome 2, 2008, p. 41-70.
- **Christian Meunier**, *Alfred Nakache, nageur d'Auschwitz*, documentaire (52'), Zagarianka Productions, 2001.



Reproduction autorisée sous réserve de l'accord préalable du CHMJS